

# TARIFS MUNICIPAUX EDUCATION & JEUNESSE

## Prestations et personnes concernées

Les tarifs municipaux éducation et jeunesse proposés aux familles caudebécaises s'appliquent selon un quotient familial. Ces tarifs concernent les services suivants :

- La restauration scolaire,
- Les accueils périscolaires,
- Les études surveillées,
- Les accueils de loisirs (Corto Maltese, Louise Michel et Clin d'Œil).



Pour les non-Caudebécais, des tarifs « extérieurs » sont appliqués.

## Comment calculer son quotient familial (QF) ?

Il apparaît sur votre attestation de paiement de la CAF.  
Vous pouvez aussi le calculer grâce à cette formule



$$QF = \frac{\text{Revenu fiscal} + \text{allocations annuelles Caf}}{\text{Nombre de parts fiscales} \times 12}$$

## Comment connaître sa tranche ?

Une fois en possession de votre quotient familial, vous devez regarder dans quelle tranche vous vous situez pour connaître les tarifs qui vont vous être appliqués.



Attention le tarif maximum sera appliqué aux familles n'ayant pas fait calculer leur quotient familial et aucune rétroactivité ne sera possible sur les factures antérieures au calcul du quotient familial.

En cas de changement de situation familiale (ex : naissance, divorce) ou de situation professionnelle (ex : perte d'emploi), le calcul du quotient peut être revu sur la présentation de justificatifs mais sans effet rétroactif.

Tranches	Quotient Familial CAF
1	0 à 250
2	251 à 350
3	351 à 450
4	451 à 550
5	551 à 650
6	651 à 900
7	901 à 1100
8	1101 à 1300
9	1301 à 1500
10	> 1500

## Tarifs applicables

Afin d'être au plus proche des ressources des familles, les tarifs appliqués dépendent du quotient familial, qui est recalculé chaque année. Il doit donc être communiqué par les familles au secrétariat des services éducation et jeunesse au 1<sup>er</sup> janvier.

Tranches	Quotient Familial CAF	Cantine	Accueils périscolaires (forfait mensuel)	Études surveillées (forfait mensuel)	Accueils de loisirs 1/2 journée	Accueils de loisirs Journée	Accueils de loisirs 1/2 journée + repas	Accueils de loisirs Journée + repas	Accueil de jeunes Clin d'Œil (tarif annuel)
1	0 à 250	0,60 €	2,00 €	2,80 €	0,50 €	1,00 €	1,10 €	1,60 €	2,00 €
2	251 à 350	1,20 €	4,00 €	5,60 €	1,00 €	2,00 €	2,20 €	3,20 €	4,00 €
3	351 à 450	1,80 €	6,00 €	8,40 €	1,50 €	3,00 €	3,30 €	4,80 €	6,00 €
4	451 à 550	2,40 €	8,00 €	11,20 €	2,00 €	4,00 €	4,40 €	6,40 €	8,00 €
5	551 à 650	2,70 €	9,00 €	12,60 €	2,25 €	4,50 €	4,95 €	7,20 €	9,00 €
6	651 à 900	3,00 €	10,00 €	14,00 €	2,50 €	5,00 €	5,50 €	8,00 €	10,00 €
7	901 à 1100	3,30 €	11,00 €	15,40 €	2,75 €	5,50 €	6,05 €	8,80 €	11,00 €
8	1101 à 1300	3,60 €	12,00 €	16,80 €	3,00 €	6,00 €	6,60 €	9,60 €	12,00 €
9	1301 à 1500	4,20 €	14,00 €	19,60 €	3,50 €	7,00 €	7,70 €	11,20 €	14,00 €
10	> 1500	4,50 €	15,00 €	21,00 €	3,75 €	7,50 €	8,25 €	12,00 €	15,00 €
Extérieurs (non Caudebécais)		5,25 €	17,50 €	24,50 €	6,30 €	14,00 €	11,55 €	19,25 €	17,50 €

**Renseignements** au secrétariat des services  
Education et Jeunesse - 333 rue Sadi Carnot  
02 32 96 02 04 ou sur [www.caudebecleselbeuf.fr](http://www.caudebecleselbeuf.fr)